

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 05 novembre 2015 N° de la séance : 1</p>	<p><u>A.S. 2015/2016</u></p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

<p style="text-align: center;"><u>CONSEIL D'ADMINISTRATION</u> <u>DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2015</u></p> <p>Monsieur MIALON ouvre la séance à 18 h 30.</p> <p><u>1°) Adoption du compte-rendu conseil d'administration n° du 9 juillet 2015</u></p> <p>Monsieur MIALON s'assure que tous les membres ont bien reçu le compte-rendu. Sans remarques particulières, il est adopté en l'état.</p> <p>18 votants Pour : 12 Abstentions : 6 Contre : 0</p> <p>Acte n°1</p> <p><u>2°) Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>Monsieur MIALON s'assure que tous les membres ont bien reçu l'ordre du jour.</p> <p>18 votants Pour : 18 Abstentions : 0 Contre : 0</p> <p>Acte n°2</p> <p><u>3°) Installation du nouveau Conseil d'Administration</u></p> <p>Monsieur MIALON précise quel mode de fonctionnement il souhaite mettre en place pour le conseil d'administration et demande à chacun des membres de se présenter.</p> <p><u>4°) Constitution des différentes commissions :</u></p> <p><u>La commission permanente :</u></p> <p>La commission permanente a la charge d'instruire les questions soumises à l'examen du conseil d'administration, elle émane du Conseil d'administration, organe délibérant et peut recevoir un certain</p>	
---	--

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 05 novembre 2015 N° de la séance : 1</p>	<p>A.S. 2015/2016</p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

<p>nombre de délégations. Sa composition bien que restant tripartite est allégée et autorise une convocation plus aisée.</p> <p><u>Le conseil de discipline :</u></p> <p>Le conseil de discipline est compétent pour prononcer à l'encontre des élèves l'ensemble des sanctions prévues par la réglementation en vigueur et inscrites dans le règlement intérieur de l'établissement public local d'enseignement (EPLÉ).</p> <p><u>La commission hygiène et sécurité :</u></p> <p>Promouvoir la formation à la sécurité pour les élèves et les personnels,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement, • S'intéresser aux conditions de travail des élèves et des personnels, • Visiter tous les locaux de l'établissement, • Rendre des avis et faire des propositions ; ces avis prendront la forme d'analyses de difficultés rencontrées, de bilans,... • Rechercher une méthodologie pour donner un caractère rigoureux aux avis de la commission, basée sur des critères et des indicateurs pertinents et objectifs : nombre, fréquence, nature et gravité des accidents ou des incidents, évaluation des risques,... • Effectuer des études et des enquêtes sur la nature des risques, les accidents qui seront intervenus ou sur le point d'intervenir, ainsi que les moyens pour y remédier, <p><u>Le CESC :</u></p> <p>Le CESC est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la citoyenneté et à la santé, intégré au projet d'établissement. Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement.</p> <p><u>Le fond social collégien :</u></p> <p>Réuni pour venir en aide à des élèves en difficulté financière.</p> <p><u>La commission éducative :</u></p> <p>Réunie par le chef d'établissement afin d'examiner la situation de l'élève dont le comportement est inadapté à la vie scolaire ou qui ne remplit pas ses obligations scolaires. Elle peut ainsi conseiller le chef d'établissement sur la sanction la plus adaptée.</p>	
---	--

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 05 novembre 2015 N° de la séance : 1</p>	<p style="text-align: right;"><u>A.S. 2015/2016</u></p>
OBJET	RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE

5°) Bilan de Rentrée et Bilan Examens – Session 2015

Mr MIALON présente les effectifs de l'établissement, et précise que pratiquement toutes les classes sont remplies. Il constate qu'en terminales il manque des élèves et rappelle qu'il est important de bien connaître les motifs des départs. L'ensemble de la communauté éducative doit lutter contre le décrochage scolaire.

Mr MIALON présente les résultats aux examens qui sont satisfaisants au regard des moyenne académiques et nationales.

Voir tableaux en annexe.

6°) Contrats et conventions :

Reconduction :

19 votants
Pour :19 Abstentions : 0 Contre : 0

Nouveau contrat :

19 votants
Pour :19 Abstentions : 0 Contre : 0

Reconduction :

19 votants
Pour :19 Abstentions : 0 Contre : 0

Convention :

19 votants
Pour :19 Abstentions : 0 Contre : 0

Acte n°

7°) Tarifs divers :

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 05 novembre 2015 N° de la séance : 1</p>	<p>A.S. 2015/2016</p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

<p>Tarifs restauration et hébergement : pas de questions.</p> <p>19 votants Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</p> <p>Acte n°4</p> <p><u>7°) DBM :</u></p> <p>19 votants Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</p> <p>Acte n°5</p> <p><u>9°) Questions diverses</u></p> <p>Mr Vanspauwen souhaite avoir des informations concernant le projet de restauration des aires sportives de Lapérouse et de la construction de nouvelles salles, suite au transfert à la communauté d'agglomération de fin juin et à la réunion de début juillet.</p> <p>Mme Albert informe que le projet a été revu à la baisse, qu'il concerne désormais que la restauration de l'existant, il n'y aura pas de nouvelle construction.</p> <p>Mr Vanspauwen précise qu'au vue du nombre d'élèves utilisant les installations sportives dans le cadre de leur scolarité, une supplémentaire ne serait pas du luxe. Cela permettrait en plus de pouvoir enfin réaliser l'enseignement de nouvelles activités sportives prévues aux programmes.</p> <p>Mr BENNAMA Sofian souhaite être informé sur le fonctionnement du chauffage à l'internat qu'il estime insuffisant.</p> <p>Mr MIALON lui précise que désormais l'établissement n'a plus la main sur sa gestion et qu'actuellement compte tenu des températures extérieures celui ne se déclenche pas. De plus nous sommes au retour des vacances scolaires pendant lesquelles il était arrêté.</p>	
---	--

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 05 novembre 2015 N° de la séance : 1</p>	<p><u>A.S. 2015/2016</u></p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>